

Le tourisme en France. Enjeux et aménagement

> Pierre Merlin
> Paris, Ellipses, 2006, 160 p.

À l'instar de l'industrie au XIX^e siècle, le tourisme est pensé comme la panacée du développement économique et de l'aménagement territorial. Mais Pierre Merlin montre bien le conflit qu'il y a entre l'objectif social et culturel du tourisme (la détente, le loisir par le voyage ou le séjour hors de chez soi) et l'objectif environnemental (atténuer la consommation d'espace, la dégradation de la nature, la pollution et son cortège de nuisances). D'autant que les espaces du tourisme sont fragiles, peu étendus et convoités. Ce sont les lois (comme la loi Littoral, la loi Montagne) qui fixent les règles du jeu conduisant à un aménagement « durable » pour un enrichissement intellectuel avec le patrimoine « naturel et culturel ». L'auteur puise dans sa grande expérience au sein du groupe interministériel « Aménagement touristique, protection de l'espace et politique sociale des loisirs » pour étayer une démonstration qui n'en est que plus magistrale.

Gilles Fumey

Les paysages périurbains et leur prix

> Jean Cavailles et Daniel Jolij (dir.)
> Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, 200 p.

Avec un tiers de la surface du territoire français, l'espace péri-urbain est le lieu de résidence d'un peu plus de 12 millions de personnes. Son emprise continue de s'accroître (6 millions d'hectares dans les dix dernières années). L'originalité du travail des équipes Thema et Cesaer est de mesurer le prix du paysage vu depuis les résidences en attribuant des prix hédonistes aux attributs paysagers. D'après l'enquête, ces prix n'ont pas de valeur au-delà de trois cents mètres ! Est même considérée comme une nuisance la vue par autrui. Pour le cadre de vie, les forêts et l'« agriculture » ont un prix hédoniste très positif. Ce qui pose la question, selon les auteurs, des soutiens publics à l'agriculture et à la forêt, notamment à proximité des habitations, variable qui n'est jamais prise en compte dans la gestion des espaces ruraux. Ou encore, la question bien plus vaste du paysage qui est un bien public, mais partiellement créé par des propriétaires qui ne se soucient pas de cet aspect-là. Au total, une étude très stimulante pour la gestion des périphéries urbaines.

Gilles Fumey